Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville
Et Administrations Annexes de Paris
2bis square Georges Lesage – 4ème étage 75012 PARIS
01 43 47 84 54 ou 01 43 47 84 60
syndicat.fo@paris.fr ; https://fo-villedeparis.fr

CST DSOL

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

POUR LE CST DSOL
VOTEZ FO !

LIBERTÉ, DÉMOCRATIE, INDÉPENDANCE VIS-À-VIS DES PARTIS POLITIQUES !

VOS ÉLUS FO INTERVIENNENT CONTRE LES RÉORGANISATIONS, LE SOUS-EFFECTIFS, LES POLITIQUES RH, POUR LA SANTÉ AU TRAVAIL, LES RÉMUNÉRATIONS ET LA PROTECTION SOCIALE.

ILS SONT VOS COLLÈGUES ET RESTENT PRÉSENTS SUR LE TERRAIN.

COMME NOUS LE FAISONS DEPUIS DES ANNÉES, NOUS CONTINUERONS À DÉFENDRE LES DROITS FONDAMENTAUX, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA SANTÉ DES AGENTS, AINSI QUE LE SERVICE PUBLIC PARISIEN.

ASSUREZ-VOUS D'AVOIR UNE ADRESSE MAIL ACTIVE @PARIS.FR POUR POUVOIR VOTER !

A QUOI SERT LE CST DSOL ?

C'est l'instance où sont examinées les grandes questions collectives qui touchent votre vie professionnelle, votre carrière, l'organisation des services et vos conditions de travail.

NOTRE MÉTHODE :

INFORMER • REVENDIQUER • RECHERCHER L'UNITÉ • MOBILISER • NÉGOCIER • OBTENIR

DÉFENDRE LES MÉTIERS • PROTÉGER LES AGENTS

FO est au contact du terrain, porte la voix des agents et défend leurs droits en toute indépendance. Au CST DSOL, nous voulons des moyens humains et financiers à la hauteur des missions de solidarité et de protection de l'enfance.

FO DSOL rappelle les combats menés pour les conditions de travail, les effectifs, la reconnaissance des métiers et les moyens nécessaires au service public. FO a notamment porté la réduction du temps de travail par la reconnaissance des sujétions, le recrutement sur les postes vacants, la reconnaissance du travail des agents et l'amélioration des moyens de la Protection de l'Enfance.

fo-villedeparis.fr



NOS REVENDICATIONS AU NIVEAU NATIONAL

- **L'ABROGATION DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE 2019 ET DE LA RÉFORME DES RETRAITES DE 2023.**
- **POINT D'INDICE : revalorisation immédiate et rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.**
- **GRILLES INDICIAIRES : refonte et revalorisation pour redonner de l'amplitude aux carrières.**
- **JOUR DE CARENCE : suppression du jour de carence dans la Fonction publique.**
- **ARRÊT MALADIE : suppression de la réduction de 10 % de la rémunération en congé de maladie ordinaire.**
- **ET TANT D'AUTRES COMBATS à mener...**

À LA VILLE DE PARIS, FO REVENDIQUE

- **PRIMES : +400 € d'augmentation indemnitaire pour tous et valorisation complémentaire selon les postes occupés, Revalorisation de la prime de contraintes matinales, des primes du dimanche et reconnaissance du travail de nuit.**
- **PRÉVOYANCE ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : Prise en charge de la cotisation à 100% pour tous les agents.**
- **ASSISTANTS FAMILIAUX : améliorer le statut, la rémunération et les droits ; lutter contre la précarité.**
- **SÉGUR / RÉMUNÉRATION : obtenir le versement de la prime Ségur pour tous les agents et revaloriser le régime indemnitaire.**
- **EFFECTIFS : recruter des agents qualifiés sur les postes vacants et remplacer les absences (maladie, formation, congés maternité).**
- **PROTECTION DE L'ENFANCE : donner les moyens humains et financiers nécessaires à un service public de qualité.**
- **RPS ET SURCHARGE DE TRAVAIL : de vraies mesures de prévention et des effectifs permettant de réduire la surcharge.**
- **TEMPS DE TRAVAIL : réévaluer les niveaux de sujétion des cycles en tenant compte de la pénibilité et des risques professionnels.**
- **RECONNAISSANCE : reconnaître le travail des agents et leur place dans les équipes pluridisciplinaires.**
- **FORMATION ET CARRIÈRES : développer la transmission des savoirs et accompagner les agents tout au long de leur carrière.**

LE PROCHAIN MANDAT DOIT PERMETTRE D'OBTENIR DES AVANCÉES QUI SE VOIENT RÉELLEMENT SUR LA FICHE DE PAIE, DANS LES CARRIÈRES ET DANS LES CONDITIONS DE TRAVAIL. FO PORTERA DES REVENDICATIONS PRÉCISES, SANS RENONCER À SON INDÉPENDANCE.

QUAND LES AGENTS S'UNISSENT, LES REVENDICATIONS ABOUTISSENT !

PLUS DE VOIX POUR FO = PLUS DE FORCE POUR LES AGENTS DE LA VILLE

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 – JE VOTE FO AU CST DSOL